

FLASH!
12/2001

Devenir en octobre 2001 des docteurs 1999

O.F.I.P.

Présentation de l'enquête

Entre février 1999 et janvier 2000, 190 étudiants français ont soutenu une thèse à l'USTL (135 hommes et 55 femmes). Ces étudiants ont été interrogés téléphoniquement en octobre 2001 afin de connaître en détail leur situation professionnelle deux années (en moyenne) après l'obtention de leur thèse.

Au terme de l'enquête, nous connaissons la situation de 89% de ces docteurs.

Le prochain rapport concernant les docteurs ne devant paraître qu'après le cumul des résultats des enquêtes auprès des promotions 1999, 2000 et 2001, ce "flash" a pour objet de donner dès décembre 2001 quelques informations clefs concernant la promotion 1999.

Eric Grivillers
Responsable de l'étude

Francis Gugenheim
Directeur de l'OFIP

Situation en octobre 2001

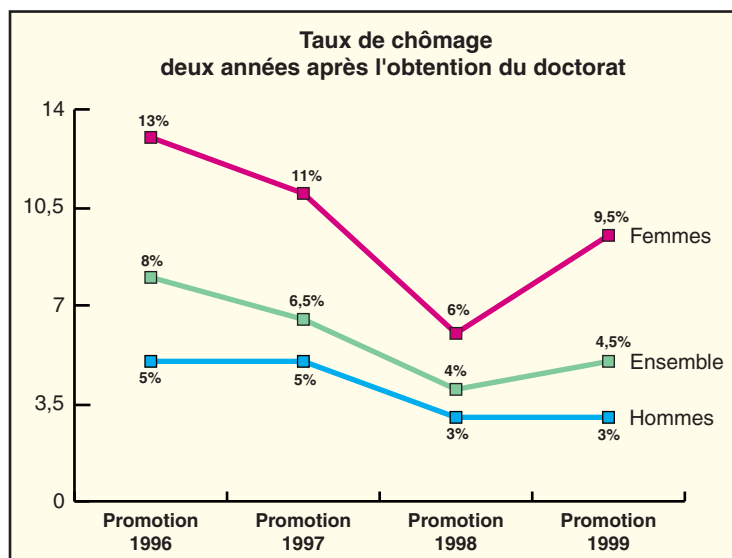
95% des docteurs 1999 sont en emploi. Ce taux varie entre 89% pour les docteurs SNV et 100% pour ceux des SHS-SEG (sans que pour ces derniers le pourcentage soit significatif étant donné la faiblesse de l'effectif).

Les situations sont plus diverses entre docteurs des différentes disciplines en matière de taux de chômage et de part des docteurs en emploi stable.

1) Si le *taux de chômage* est très faible pour les docteurs STSI et SHS-SEG (moins de 2%), il est de 4% pour les docteurs SSM et de 9% pour ceux de SNV. On note (graphique ci-dessous) qu'après une période de baisse, le taux de chômage se stabilise essentiellement du fait du chômage des femmes qui a augmenté (+3,5 points entre la promotion 1998 et la promotion 1999) ;

Situation	Discipline SISE				Total
	SSM	STSI	SNV	SHS-SEG*	
Emploi CDI	60,4	88,9	40,0	(81,8)	66,5
Emploi CDD	16,7	4,8	12,7	(18,2)	11,7
En post-doc	18,8	4,8	36,4	(0,0)	17,0
Recherche emploi	4,2	1,6	9,1	(0,0)	4,3
Au foyer	0,0	0,0	1,8	(0,0)	0,5
Total	100%	100%	100%	100%	100%
Effectif pondéré	48	64	55	23	190

* Les pourcentages, statistiquement non significatifs, sont présentés entre parenthèses.



2) Si la grande majorité des docteurs STSI et SHS-SEG en emploi sont en *emploi stable* (respectivement 90% et 82%), ceci est le cas de 63% des docteurs SSM et de, seulement, 45% des docteurs SNV.

Sigle des disciplines :

SSM : sciences et structures de la matière.

STSI : sciences et technologie, sciences pour l'ingénieur.

SNV : sciences de la nature et de la vie.

SHS-SEG : sciences humaines et sociales, sciences économiques - gestion.

Les emplois occupés en octobre 2001

Tous les docteurs en emploi deux années après l'obtention de leur thèse appartiennent à la catégorie "cadres" de l'INSEE ; 25% sont maîtres de conférences ou chercheurs titulaires et 39% ingénieurs et cadres*.

Cela étant, on observe des différences sensibles entre les filières. Ainsi, l'emploi des docteurs STSI est doublement caractérisé : *par un équilibre entre l'emploi dans la fonction publique (54%) et l'emploi en entreprise (46%)* ; *par la stabilité dans l'emploi* que cet emploi s'exerce dans l'éducation nationale (38% des docteurs STSI sont maîtres de conférences ou chercheurs, 5% sont professeurs agrégés ou certifiés) ou en entreprise (les docteurs qui travaillent comme ingénieurs ou cadres d'entreprise sont tous en CDI).

La structure des emplois des docteurs SHS-SEG semble être similaire.

A contrario, les docteurs SNV se caractérisent d'abord par le fait de travailler très majoritairement dans l'éducation nationale et la recherche publique (75%) et d'y être là encore très majoritairement en situation instable (près de huit docteurs sur dix sont contractuels ou vacataires).

Emploi	Discipline SISE				Total
	SSM	STSI	SNV	SHS-SEG	
Maître de conférences	7,5	32,9	10,4	(38,1)	21,1
Chercheurs titulaires	2,5	4,9	4,2	(0,0)	3,5
Post-doc et chercheurs contactuels	25,0	6,7	41,7	(0,0)	20,0
ATER et enseignants contractuels	10,0	1,6	16,6	(9,6)	8,7
Autre personnel éducation nationale	15,0	8,1	2,1	(4,8)	7,8
Ingénieur et cadre technique	32,5	42,5	22,9	(9,5)	30,6
Ingénieur et cadre administr. et comm.	7,5	3,3	0,0	(33,2)	7,1
Autre (indépendant, cadre FP hors EN)	0,0	0,0	2,1	(4,8)	1,2
Total	100%	100%	100%	100%	100%
Effectif pondéré	40	61	48	21	170

En ce qui concerne les docteurs SSM, ils se trouvent dans une situation intermédiaire : si 60% des docteurs en emploi travaillent dans l'éducation nationale (ce sont les plus nombreux à devenir agrégés ou certifiés : 10%) et la recherche publique, 40% sont devenus "ingénieurs ou cadres d'entreprise".

En matière de stabilité d'emploi, si les docteurs SSM qui travaillent en entreprise sont très largement en CDI, ceci n'est le cas que d'un tiers des docteurs qui travaillent dans le secteur public.

* les taux de maîtres de conférences et chercheurs titulaires étaient de 30% pour la promotion 1997 et de 25% pour celle de 1998. Les taux d'ingénieurs et de cadres (hors éducation nationale et recherche publique) étaient respectivement de 46% et 47%.

Lieu d'emploi et salaire net mensuel

Si 43% des docteurs 1999 en emploi en octobre 2001 travaillent dans la région Nord / Pas-de-Calais*, la plupart d'entre eux (huit sur dix) travaillent dans la métropole lilloise ; l'emploi dans le Pas-de-Calais ne concerne presque personne en dehors des docteurs SNV.

Lieu d'emploi	Discipline SISE				Total
	SSM	STSI	SNV	SHS SEG	
Métropole lilloise	25,0	36,1	34,7	(59,1)	35,8
Autre Nord	4,5	3,3	0,0	(4,5)	2,8
Pas-de-Calais	2,3	1,6	12,2	0,0	4,5
Région parisienne	27,3	21,3	0,0	(4,5)	14,8
Autre France	20,5	34,4	28,6	(22,7)	27,8
Etranger	20,5	3,3	24,5	(9,1)	14,2
Total	100%	100%	100%	100%	100%
Effectif pondéré	40	61	48	21	170

On notera que, du fait de la part importante de docteurs SSM et SNV en "post-doc" (respectivement 21% et 25%), la part des emplois à l'étranger est la même, deux années après l'obtention du doctorat, que celle des emplois dans la région parisienne (14%).

* ce taux était de 49% pour la promotion 1997 et de 38% pour celle de 1998.

En ce qui concerne enfin les salaires nets mensuels perçus par les docteurs en emploi à temps plein en octobre 2001, on constate que le salaire médian (qui coupe donc la population en deux) est de 12.600 francs (identique à celui de la promotion 1998), tandis que le salaire moyen (plus sujet aux cas extrêmes) est de 13.450 francs.